

# LIGUE de GUADELOUPE de FOOTBALL

*Siège : 4-6 rue Dugommier, Résidence de la Darse, 97110 Pointe-à-Pitre*

## PROCÈS-VERBAL n°8 du COMITÉ PROVISOIRE

**Date :** 16 Septembre 2026 **Heure :** 12h00

**Lieu :** Visio Paris

### Présents

Sont présents lors de cette réunion :

- **Kenny JEAN MARIE**
- **Pierric BERNARD HERVE**
- **Virginie MOLHO**

La réunion est ouverte à 12h00 sous la présidence de Kenny JEAN-MARIE.  
Pierric BERNARD HERVÉ est désigné comme secrétaire de séance.

### 1. Vie des Clubs

#### 1.1 Affiliation de clubs

Le Comité de Direction Provisoire accuse réception de la requête d'affiliation ci-dessous et examine l'ensemble des pièces transmises.

- ACADEMIE DE FOOTBALL DE PORT LOUIS -> Dossier complet. Transmet le dossier avec avis favorable à la FFF

#### 1.2 Ententes

Le Comité de Direction accuse réception de requêtes d'ententes transmises aux services de la Ligue via Vie des Clubs ou par mail, après le 23 août 2026, date limite de constitution d'entente.

Ces requêtes faisant valoir l'intérêt des pratiquant(e)s et la capacité des clubs à honorer leurs engagements en compétition, rejoignent pleinement les priorités du Comité de Direction Provisoire.

A cet effet, par exception à la Circulaire entente 2026-2027 validée lors du Comité de Direction provisoire du 17/08/2026, le Comité de Direction donne la possibilité aux clubs le souhaitant d'établir des ententes en équipes de jeunes uniquement.

Cette exception est faite pour et uniquement, l'intérêt du football et de nos jeunes. Ces ententes demandées après le 23 août 2026 à 23h59, donc hors du délai défini par le Comité de Direction, ne permettront pas aux clubs de satisfaire aux obligations réglementaires relatives aux équipes de jeunes.

# **LIGUE de GUADELOUPE de FOOTBALL**

*Siège : 4-6 rue Dugommier, Résidence de la Darse, 97110 Pointe-à-Pitre*

Le Comité de Direction rappelle que les demandes d'ententes doivent être saisies par la section « Vie des Clubs » de Footclubs et traitées par les deux clubs.

Le Comité de Direction rappelle aussi, que ces demandes d'ententes restent soumises à sa validation qui dépendra du respect des critères de la Circulaire Ententes Saison 2026-2027 (hormis la date de demande), et l'accord explicite du Service Compétitions de la Ligue précisant que la constitution de ladite entente ne posera de problème ni sur le plan technique que pour l'établissement des calendriers.

## **2. Développement**

### **2.1 Actions Concacaf**

Suite à la publication de la liste des ateliers de renforcement proposés par la Concacaf à destination des associations membres de la Confédération, et conformément aux indications de la circulaire associée, le Comité de Direction Provisoire proposera la candidature aux ateliers suivants :

- Atelier des Coordinateurs de Match et de Stade de la Concacaf afin d'aider à l'éclosion de jeunes talents dans la sphère organisationnelle de la zone Concacaf et améliorer les opérations d'organisations de rencontres locales
- Programme de Développement des Clubs/Membres à destination des dirigeants de clubs, administrateurs d'équipes et équipes managériales souhaitant améliorer leur leadership, la gouvernance et les bonnes pratiques administratives

Le Comité de Direction Provisoire rappelle que :

- La tenue de ces ateliers est soumise à validation de la Concacaf
- Ces ateliers devraient se tenir sur l'année civile 2027
- Les frais d'organisation seront à la charge de la Ligue
- Les critères d'éligibilité et les conditions de participation à ces ateliers devront être définis lors de prochaines séances

## **3. Compétitions Jeunes**

Le Comité de Direction informe les clubs du démarrage des Championnats Jeunes à compter du week-end du 26 et 27 septembre prochains.

Les règlements de ces compétitions seront validés par le Comité de Direction dans les jours prochains et communiqués aux clubs dans la foulée.

# LIGUE de GUADELOUPE de FOOTBALL

*Siège : 4-6 rue Dugommier, Résidence de la Darse, 97110 Pointe-à-Pitre*

## 4. Arbitrage

### 4.1 Liste des formateurs 2026-2027

Sur proposition de la Commission Régionale d'Arbitrage, le Comité de Direction Provisoire valide, pour la saison 2026/27, la liste des formateurs comme suit :

AMBROISE Jean-Claude - ZABEAU Steeve - HIRA Simo - JOMBERT Christophe - ZABEAU Christian - SOUTENARE Dominique - ANTOINE Ruddy - NAIGRE Sévérin - PIERROT Claude - DESBONNE Boris - TIAN Xavier - CELIGNY Dominique - CHAIBRIANT Jordan - BALISIER Lucien

### 4.2 Liste des observateurs d'arbitres 2026-2027

Sur proposition de la Commission Régionale d'Arbitrage, le Comité de Direction Provisoire valide, pour la saison 2026/27, la liste des observateurs comme suit :

AMBROISE. Jean-Claude - APHAREL. Alex - CELIGNY. Ladislav - DINGA. Sylvestre - FLANDRINA. Eric - HIRA. Simon - MANUBIN. José - THURAM ULIEN. Emmanuel - TOURRAINE. Philippe - JOMBERT Christophe - COLLOT François - ZABEAU Christian - SOUTENARE Dominique - PASTOUR Martin - ANTOINE Ruddy - COMUCE Sylvain - VATI Thierry - NAIGRE Sévérin - GILETTE Moïse - LAURENT Rony - PIERROT Claude - BACLET Jimmy - BELRAIN Félix - LEGRIVE Lionel - FALBAIRE Ludwig - DESBONNE Boris - MANUBIN Ludgi - MONGORIN Allan - MATHURIN René - MOUEZA Boris - BALISIER Lucien - LOBEAU Gorget - TIAN Xavier - CELIGNY Dominique

Clôture de la séance à 13h00

Fait par visio-conférence, le 16.09.2026

**Le Président,**



**Kenny JEAN-MARIE**

**Le Vice-Président,**



**Pierrick BERNARD HERVÉ**